Belgique : Un père fait le travail de la police

18/12/2010 à 13h31

Stéphane Résimont – dont la fille Roxanne, 16 ans, a été victime d'une agression il y a un mois – était sorti sans illusion du commissariat d'Anderlecht, persuadé que sa plainte ne servirait à rien et que personne ne rechercherait vraiment les auteurs. Il a donc décidé de *"faire lui-même le travail".*

(…) 21 h 30 mercredi, il les a vus. *"J'étais à peu près certain. J'ai appelé ma fille que j'ai cachée dans la voiture et j'ai refait le tour : c'étaient les bons. J'avais deux solutions : appeler les copains et régler ça entre nous ou appeler la police. Pour être franc, j'ai fait les deux, mais la police a été plus rapide…"*

On sent la déception mais, poursuit le père de Roxanne, *"j'ai quand même apprécié de les voir se faire arrêter, plaquer au mur, menotter dans le dos, fouiller jambes écartées et embarquer".*

Le Dr Résimont a une dent contre la petite délinquance. *"Même une mâchoire"* , dit-il !

En février 2004, Stéphane avait fait la une pour avoir protégé sa compagne chaussée de Gand. Seul contre douze, il s'en était sorti avec nez cassé, arcade ouverte, etc. Sa femme enceinte de 4 mois avait mis au monde un bébé qui n'a pas survécu.

Les auteurs n'ont jamais été arrêtés. Il n'y a jamais eu d'indemnisation. Et Roxanne avait tout vu. Elle avait 10 ans.

En juin, Roxanne encore avait été agressée au Quick-Louise : vol de son GSM filmé par les caméras. Aucune enquête de police, les vidéos du Quick n'étant même pas saisies. Excédé, son père porta plainte contre le service de police. Avec

réponse du comité P répliquant qu'il était *"incompétent"* pour forcer la police à faire son travail.

Dhnet.be

(Merci à Vent du Nord, AlienPorno et Trux)